

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq du mois de Novembre, à 09 heures 30, s'est réuni le Comité Syndical, à Sainte-Radégonde-des-Noyers sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

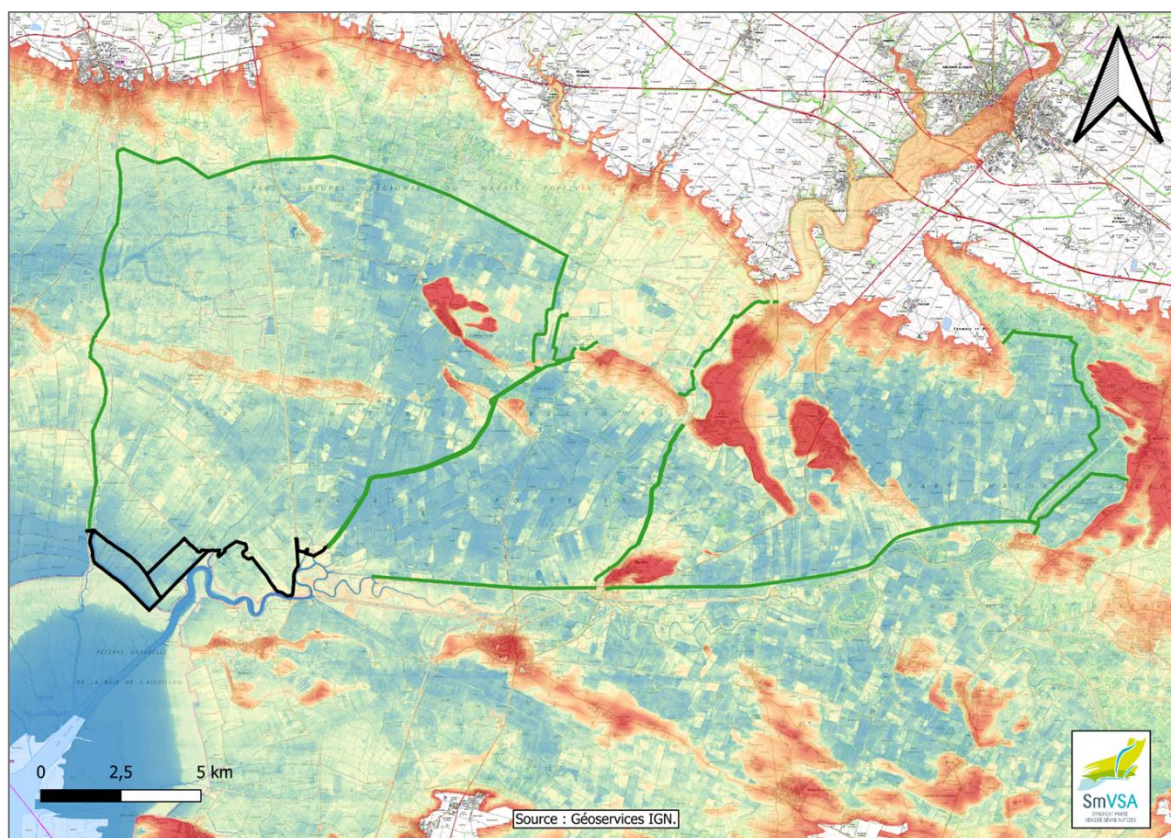
CC Vendée Sèvre Autizes		
CHOLLET Joel	BENET	
LARDY Jacky	BOUILLE COURDAULT	
GRELIER Alain	FAYMOREAU	
ROBIN Noël	LIEZ	
GELOT Jean-Marie	MAILLE	
GRIMAUD Claude	MAILLEZAIS	
POITIERS Dominique	RIVES D'AUTISES	
GUITHON Jacky	PUY DE SERRE	Pouvoir à Mme LESAUVAGE
GUILLON Denis	ST HILAIRE DES LOGES	
CHATAIGNE Jean-Louis	ST SIGISMOND	
CHEVALLIER Jean-Claude	VIX	
BAUDOUIN Jacques	XANTON CHASSENON	
	Présents : 10 – représentés : 1	11/15
CC Sud Vendée Littoral		
METAIS Antoine	CHAILLE LES MARAIS	
LANDAIS Bernard	CHAMPAGNE LES MARAIS	
LEGERON Joel	L'ILE D'ELLE	
CHARPENTIER Arnaud	LUCON	
MOREILLON Jean-Pierre	PUYRAVAULT	Suppléant
BRODU Léonne	ST GEMME LA PLAINE	Suppléante
GANDRIEAU James	STE PEXINE	
BOURNEL Paul	STE RADEGONDE DES NOYERS	
BAUDON Geoffroy	LA TAILLEE	Suppléant
LANDAIS Jean-Marie	TRIAIZE	
GARREAU Dominique	VOUILLE LES MARAIS	Suppléant
	Présents : 11 – représenté : 0	11/14
CC Pays Fontenay Vendée		
GATINEAU Dominique	AUCHAY SUR VENDEE	
GUIGNARD Gérard	BOURNEAU	Pouvoir à DUPAS Laurent
BOULARD Stéphane	DOIX LES FONTAINES	
BOUILLAUD Stéphane	FONTENAY LE COMTE	Suppléant
ARNAUDEAU Jean-Marie	FOUSSAIS PAYRE	Pouvoir à BOULARD Stéphane
BIENVENU Alain	LE LANGON	
DUPAS LAURENT	VELLUIRE SUR VENDEE	
MAROT Roger	LONGEVES	
RIVIERE Jean-Paul	MARSAIS STE RADEGONDE	
SAVINEAU Michel	PISSOTTE	Suppléant
POUZET Michel	ST MARTIN DE FRAIGNEAU	
GUILLON Francis	ST MICHEL LE CLOUCQ	Suppléant
	Présents : 10 – représentés : 2	12/22
CC Pays de la Chataigneraie		
BOISSON Philippe	LA CHAPELLE AUX LYS	
LESAUVAGE Ghislaine	MARILLET	
CHATELIER Christian	ST HILAIRE DE VOUST	

GUÉNION Christian	ST MAURICE DES NOUES	
	Présents : 4 – représentés 0	
CC Aunis Atlantique		
AUGERAUD Sylvain	LE GUE D'ALLERE	
	Présent : 1 – représentés 0	0/02
	Total présents	36
	Total représentés :	3
	Total présents et représentés :	39/64

Le Président, après avoir constaté que le quorum était atteint, ouvre la séance et déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

OBJET : ETUDE SYSTEME D'ENDIGUEMENT ET MODELISATIONS HYDRAULIQUES – DELIB N°92/2025

Le Président expose que depuis cette année, le SmVSA conduit une étude de modélisation hydraulique sur l'aval de son territoire. Cette démarche, inscrite au PAPI s'inscrit dans la continuité de l'étude du système d'endiguement du SmVSA.



En noir le système d'endiguement maritime, en vert le système d'endiguement fluvial

Une première présentation de l'étude a été faite le Jeudi 30 Octobre 2025, à l'Île d'Elle, afin d'exposer les objectifs et les avancées. Cette rencontre a permis de nombreux échanges avec un panel représentatif d'acteurs du territoire.

Les objectifs de l'étude consistent à analyser différents scénarios et des hypothèses d'aménagements visant à réduire la vulnérabilité du territoire, notamment en ce qui concerne les enjeux liés à l'habitat.

La crue de Février 2021 a été la crue « type », puis des modélisations ont été réalisées avec des variations de débits sur la Vendée, la Sèvre Niortaise ou encore selon différents coefficients de marées. Ensuite, plusieurs scénarios ont été étudiés :

- Une première série d'hypothèses aborde la protection du territoire grâce aux digues, avec plusieurs variantes :

- Réhausse des digues, de manière « insubmersible » pour faire face même à des événements importants ;
- Un regard sur l'évolution des digues et merlons créés depuis les dernières décennies, avec l'hypothèse d'un retour en arrière et la suppression de certains ouvrages parmi les plus récents (retour de la protection sur les digues historiques) ;
- Mobilisation de secteurs précis sans enjeux humains, pour des événements > à 2021 (et même > à 2023/2024) ;
- L'étude s'est également penchée sur les ouvrages hydrauliques et ouvrages d'art pouvant potentiellement être un frein lors des crues (Pont du Jard à Vouillé les Marais / Siphon du Gouffre à l'île d'Elle / réouverture du Grand Laron à la porte du Contreboth).

- Une deuxième série d'hypothèses a été modélisée avec l'installation d'élévateurs d'eau à la mer (pompes), sur les axes de la Vendée et de la Sèvre Niortaise. Plusieurs scénarios ont été modélisés avec de plus en plus de débits rejetés à la mer.

Dans les deux cas, des variations de niveaux d'eau dans les canaux et dans les zones inondées ont été quantifiées pour appréhender les intérêts et les inconvénients de chaque scénario sur ce territoire complexe.

Les prochaines étapes de l'étude vont se poursuivre pour pousser les réflexions notamment sur les éléments suivants :

- La durée des crues et des submersions ;
- Les coûts des élévateurs d'eau (investissement et fonctionnement) ;
- Les conséquences du changement climatique (montée du niveau marin, sédimentation de la baie de l'Aiguillon...)

Afin de mieux appréhender les coûts liés à l'aménagement d'élévateurs d'eau, il est proposé de recourir à l'accompagnement d'un bureau d'études spécialisés en Génie civil et ouvrages hydrauliques. Le cabinet BIEF propose une prestation à hauteur de 6 750 € HT pour étudier le site de la porte du Contreboth, avec une analyse sur les solutions techniques en termes de génie civil avec une approche financière.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

- **APPROUVE** le recours à un bureau d'études spécialisé en génie civil et ouvrages Hydrauliques pour la réalisation de l'étude géotechnique ;
- **AUTORISE** le Président à signer le devis d'un montant de 6 750 € HT ainsi que tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette action.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

LE PRESIDENT,

Arnaud CHARPENTIER